

blir l'équilibre entre notre patrie et l'orgueilleuse Albion.

Mais, si beaucoup d'anciens réguliers de la flotte s'éloignèrent d'un gouvernement qui repoussait leurs services, un plus grand nombre, piqués au vif, résolurent de prouver par eux-mêmes qu'on avait tort de les mépriser.

Ce fut ainsi que prit naissance la Confrérie du Kerret-ar-Laz. En quelques jours elle recruta des milliers de volontés énergiques, et, en attendant qu'elle étendit ses rameaux sur les autres parties de la côte maritime, ce fut en Bretagne qu'elle élut son quartier général.

Or, le 20 mai 1793, le cabaret de la *Fierre-qui-Chante*, situé dans la venelle aux Fruits, à Morlaix, était rempli d'hommes aux allures roulantes, aux larges épaules, aux mains dures comme des grappins d'abordage.

Tous semblaient en proie à une émotion profonde, et leur conversation n'avait qu'un sujet : la proclamation et l'affichage sur les murs de la ville d'un arrêté des représentants. L'un des hommes, tenant en main l'une de ces affiches qu'il avait arrachée dans la Grande-Rue, la commentait à haute voix.

Voici ce que disait l'affiche :

Au nom de la Nation,

Il est enjoint à tous ceux qui liront les présentes de remettre aux mains du juge de leur district leur soumission et renonciation à tout engagement solidaire et collectif dans l'association dite du Kerret-ar-Laz, sous peine de se voir poursuivre et condamner par le Tribunal révolutionnaire.

Cette soumission et cette renonciation devra se faire dans les trois jours qui suivront la publication des présentes, passé lequel délai seront considérés comme ennemis de la Nation tous ceux qui seraient restés attachés à leurs engagements, et, par le fait même, mis hors la loi.

L'émotion était donc très naturelle. Tous ces hommes avaient conscience de n'avoir commis aucun crime, aucune action répréhensible motivant une telle mesure de rigueur. Ils s'indignaient surtout de la brutalité des procédés et des termes, et protestaient violemment contre la mise hors la loi, l'acte d'arbitraire le plus terrible depuis les lettres de cachet, et qui refusait des juges aux inculpés.

Le 20 mai donc, ou, selon le calendrier de l'époque, le 6 floréal an I, la ville de Morlaix s'était vue envahie de bonne heure par un flot de peuple descendu des villages, bourgs et hameaux de la côte.

On savait en effet, que le citoyen Thiard, secrétaire particulier des représentants et leur homme de confiance, devait se rendre ce jour-là dans la vieille cité de Montroulez, nom breton de l'héroïque ville, qui a pris pour devise ces fières paroles servant d'exergue au lion de son écusson : " S'ils te mordent, mords-les ! "

Un seul sentiment animait tous ces braves, celui d'une revendication loyale contre une décision qui les traitait en suspects et les assimilait à des rebelles.

Le cabaret de la " Pierre-qui-Chante " était le rendez-vous commun des protestataires.

Dans une grande salle carrelée, obscure, dont le plafond de solives en saillie indiquait la lointaine construction, une cinquantaine d'hommes de tous les âges devisaient avec animation en vidant des pichets de cidre à pleines bolées.

" C'est égal, mon vieux Guen, disait à un robuste matelot frisant la soixantaine, un de ses compagnons de quinze ans moins âgé que lui, c'est drôle tout de même que le commandant ne soit pas ici.

— Espère un peu, Ervoan, répondit l'autre. Il n'est pas loin, pour sûr, et tu sais qu'il n'a jamais manqué de parole à ses gars.

— Ja le sais, Guen, je sais cela. C'est même pour cela que j'ai des craintes.

— Quelles craintes ? fit vivement Guen Le Hélo, en ôtant son brûle-gueule de sa bouche.

— Dame ! vieux, on pense ce qu'on pense, et l'on sait ce qu'on sait.

Une autre voix vint du bout de la table, où une sorte d'hercule souleva sa tête appesantie par un commencement d'ivresse. Cette voix dit :

" Retiens ta langue, Ervoan ; c'est un mauvais temps pour ceux qui parlent trop. L'autre jour, à Brest, le vieux marquis de Béror a eu la tête coupée pour un propos en l'air qu'il avait tenu.

— Oui, fit un autre. Paraît qu'il aurait accusé un ci-devant, qu'est aujourd'hui parmi ceux de France, d'avoir commis des crimes dans un temps qui n'est pas loin de nous.

— Tu parles anglais, Le Bellec, interrompit Ervoan Madeuc, sans dissimuler sa mauvaise humeur d'avoir été rappelé lui-même à la prudence. J'ai entendu conter quelque chose comme ça ; mais je ne vois pas bien comment un méchant propos aurait pu faire couper la tête à un vieil homme de quatre-vingts ans, qui avait été un des meilleurs marins de Bretagne.

— Inutile de parler de ces choses-là en public, répliqua Pierre Le Braz, en achevant de secouer son ivresse. Nous en recauserons ce soir en chemin.

En ce moment, l'horloge de l'hôtel de ville sonna trois heures.

" C'est tout de même drôle qu'il ne soit pas encore là," murmura à son tour Guénolé Le Hélo.

Il n'avait pas achevé la phrase, qu'une rumeur de joie et des acclamations de sympathies éclatèrent à l'autre bout de la salle.

" Mapiaouank ! Mapiaouank ! " criaient les marins.

Un jeune homme, aux longs cheveux d'un blond cendré, venait de franchir le seuil de la porte.

Il était d'une idéale beauté, ses traits fins et purs auraient fait une réputation à une femme. De taille moyenne, mais admirablement prise, il portait, avec une merveilleuse aisance, la vareuse du matelot et le bragoubraz du paysan. De fortes guêtres de peau de brebis tannée entouraient ses mollets, retombant sur des pieds si petits, qu'on les eût pris pour ceux d'un enfant. Un chapeau de feutre noir à larges bords ombrageait sa tête délicate.

Tous les hommes présents dans la salle s'étaient levés et Mapiaouank, ainsi qu'on l'avait appelé, c'est-à-dire le jeune fils, avait fort à faire à serrer toutes les mains.

Le plus grand nombre le tutoyaient avec une familiarité affectueuse.

Seuls les quatre marins qui venaient de parler ne lui adressèrent la parole qu'avec les marques d'un respectueux attachement. Le vieux Guen le salua très bas en demandant :

" Qu'y a-t-il de nouveau, notre fils ? "

Le jeune homme répondit d'une voix sérieuse :

" Il y a, Guen, que nous marchons ce soir. Rassemblement à Lanmeur à la tombée de la nuit.

Un jeune homme quitta sa place et alla fermer la porte, que Mapiaouank avait laissée ouverte.

Après quoi, se retournant vers Guénolé Le Hélo, il demanda à son tour :

" A la voile ou à l'aviron ? "

D'un regard Guen consulta le beau jeune homme qui répondit :

" A l'aviron.

Alors les buveurs portèrent tous la main à leurs bonnets ou à leurs chapeaux et sortirent les uns après les autres, saluant affectueusement le jeune homme blond à mesure qu'ils sortaient.

" Dieu te garde, Mapiaouank ! A ce soir.

Quand ils furent tous sortis, celui-ci fit signe aux quatre compagnons de se rasseoir.

" Nous avons à causer un instant encore, mes bons amis," dit-il.

Muets et dociles, ils obéirent à l'invitation. Pierre Le Braz demanda discrètement :

" Vous devez avoir soif, notre fils. Voulez-vous boire un pichet de cidre ? "

Le jeune homme leva sur son interlocuteur un regard dont la douceur se mêlait à la sévérité.

" Je ne boirai pas, Pierre, s'écria-t-il, car ce serait à moi de te l'offrir, et tu n'as plus à boire pour le moment, mon gars. Ta tête n'est pas très sûre ? "

Le matelot baissa la tête avec confusion. Il murmura d'un ton dolent :

" Vous avez raison, Mad... notre fils, corrigea-t-il en se reprenant. Je ne me corrigerai donc jamais de ce péché maudit ! "

Mapiaouank sourit et ajouta d'une voix plus douce : " Tu t'en corrigeras, Pierre. J'ai déjà remarqué que tu es en bonne voie. Tu t'es oublié aujourd'hui, voilà tout. N'importe, il ne faut pas boire avant demain.

— Je ne boirai pas, notre fils," acquiesça humblement le marin, totalement dégrisé cette fois.

Il s'accouda à la table et prêta l'oreille aux paroles du jeune homme.

Celui-ci avait pris un escabeau de bois de chêne et s'était gaillardement assis à califourchon.

" Mes enfants, commença-t-il familièrement, il y a du nouveau, et ce nouveau est terrible.

— Ah ! firent-ils simultanément. Est-ce que le commandant ?...

— Le commandant se porte bien, et il sera avec nous ce soir. Présentement, il doit se trouver en tête à tête avec le citoyen Thiard, secrétaire des représentants pour obtenir de lui qu'il fasse rapporter l'arrêté de défense.

— Est-ce qu'il y est allé tout seul ? interrogea Ervoan Madeuc.

— Il y est allé avec son frère.

— Et, demanda Le Bellec, ils n'ont pas eu peur qu'on les arrêtât ? "

Mapiaouank haussa les épaules.

" Pourquoi les arrêterait-on ? le commandant a rendu assez de services au pays pour...

— Ce n'est pas une raison. Vous savez bien qu'il est dans le camp républicain, l'autre ? "

La voix du jeune homme s'altéra lorsque, après un instant de silence, il reprit :

" L'autre ! vous ignorez peut-être que je l'ai vu. Je suis entré, moi aussi, dans le camp. J'ai guidé la colonne du général Berton d'Erquy à Saint-Brieuc.

— Et il ne vous a pas reconnu ?

— Il ne m'a pas reconnu.

Les quatre marins eurent un même frisson de terreur. Ils se regardèrent.

" Oh ! quelle imprudence, notre fils ! murmura le vieux Guénolé en abaissant la voix comme s'il eût craint d'être entendu. Cet homme vous ferait emprisonner sur l'heure. Il est le pourvoyeur du Comité de salut public.

Mapiaouank releva et secoua insoucieusement la tête. Puis, avec un beau rire de bravade, il dit :

" Est-ce que les morts meurent deux fois, mon bon Guen ? "

Et, se levant de table, il prit le bras du vieillard auquel il dit amicalement :

" C'est toi que j'ai choisi pour cavalier aujourd'hui, Guen. Tu vas me faire donner une chambre ici même, si la maison te paraît sûre.

— Oh ! pour cela, fit vivement Pierre Le Braz, il n'y a pas de doute à garder. C'est le père de mon cousin Yves qui tient l'auberge. Il est solide, le vieux, et il n'y a pas un homme à Morlaix qui s'aviserait de lui chercher noise. D'ailleurs, il est bien vu du syndic et de la municipalité.

— Et puis, il y a une raison pour qu'il soit absolument sûr, ajouta Ervoan. Il est à ceux de Kergroaz.

— Tout est plus sûr pour vous que de courir les rues pendant le séjour du citoyen Killerton," conclut Le Hélo.

Il frappa sur la table avec le manche de son *penbas*. Un homme de moyenne taille, mais d'une formidable carrure, se montra, les cheveux longs et blancs, la figure entièrement rasée, qui demanda :

" C'est-y toi qui as appelé, Guen Le Hélo ? "

— C'est moi, Yann Le Braz.

— Et que faut-il pour ton service ? "

Le vieillard désigna le jeune compagnon pendu à son bras.

" Il me faut une chambre sûre, tu entends, Yann, une chambre sûre, pour le garçon que voilà, et qui est notre fils.

L'hôte avait fixé un œil de méfiance sur Mapiaouank. Mais ces mots " notre fils " eurent le don de rasséréner immédiatement son visage, car il s'inclina respectueusement pour saluer, en disant :

PIERRE MAEL.

(A suivre)